LE MÉGAPHONE

Le porte-plume des porte-voix

N° 23 **Le bulletin d'ADVOCACY FRANCE** **Avril 2005**

L'édito

Le travail de l'Association s'oriente vers une élaboration collective par les usagers de la nécessité d'intervenir auprès des professionnels. Il s'agit de modifier les représentations des professionnels de sorte que soient intégrés les usagers dans une co-construction des services et des accompagnements dont ils ont besoin.

C'est le sens du travail proposé aux professionnels de la SMES, venus d'autres pays d'Europe, et accueillis dans l'association à l'Espace Convivial Citoyen de Paris. C'est le sens du travail de construction d'un réseau des partenaires de santé entrepris par l'Association à Caen.

C'est aussi le sens de notre participation aux différentes invitations faites par des institutions de formation ou des services médico-sociaux qui nous proposent de nous associer à leurs réflexions sur les modalités de mise en œuvre des lois de 2002 ou sur l'évolution des pratiques professionnelles (IRTS Montrouge, Boulogne, Vivre, AURORE, Prisme etc.).

Dans chacune des Délégations Régionales, l'Association participe à des comités techniques, des groupes de travail pour définir les services à créer pour répondre aux besoins des personnes en situation de handicap programmés dans les schémas régionaux (SROS) pour les cinq années à venir.

Dans ce travail, nous sommes bien au-delà des témoignages, du vécu et de l'expérience, des patients-usagers. Nous sommes dans la reconnaissance d'une expertise construite collectivement et d'une prise de responsabilité des usagers comme citoyens et acteurs dans leur prise en charge.

Le choix de l'Association est d'agir pour une transformation sociale où l'expertise de l'usager soit reconnue, où il trouve sa place comme citoyen de façon pleine et entière.

Au-delà d'une représentation « molle » trop souvent attendue par les institutions qui n'acceptent pas encore de changer leurs règles du jeu, il y a de la place pour des actions où se croisent des savoirs, savoir-être, savoir-faire qui s'enrichissent mutuellement et modifient les pratiques au bénéfice de tous : usagers, professionnels, parents et au final la société au sens le plus large du terme.

***Nous vous invitons à participer largement aux débats sur ces orientations développées et à développer pour l'avenir**, lors de notre Assemblée Générale le samedi 21 Mai – 14h à l'ECC – 5 place des Fêtes 75019 -*

Bonne lecture.

Martine DUTOIT, Présidente

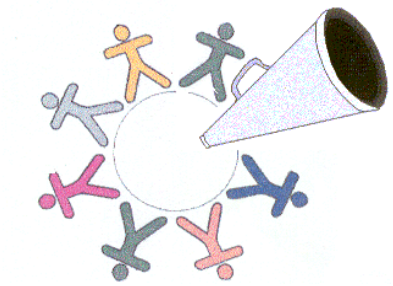

ADVOCACY FRANCE
8, rue Thureau Dangin
75015 Paris
Tél/Fax :
01 45 32 22 35

ADVOCACY Caen Basse-Normandie
1018 Grand Parc
Hérouville Saint Clair
14200 Caen
Tél :
02 31 94 70 25

ADVOCACY Paris Ile de France
5, place des Fêtes
75019 Paris
Tél :
01 46 07 18 18

ADVOCACY Perpignan Pyrénées Orientales
32, avenue Hoche
66000 Perpignan
Tél :
06 17 43 08 73

LE MÉGAPHONE

Les espaces d'expression d'Advocacy

UN SITE INTERNET POUR MIEUX NOUS FAIRE CONNAITRE

WWW.advocacyfrance.com

Nous disposons enfin d'un site sympathique et bien documenté.

Vous y trouverez toutes les indications et liens permettant de situer nos objectifs et le développement de nos activités (**C**ommission d'**E**tude des **D**emandes d'**I**ntervention, Délégations régionales avec une page par région, Espaces Conviviaux...). Des nouvelles, notamment la conférence d'Helsinki sur la politique européenne de santé mentale où Claude Deutsch, notre trésorier, nous représentait via son mandat de président de Santé Mentale Europe.

Ce sont des mégaphones qui nous guident à travers ces rubriques (qui sont même traduites en anglais, Europe oblige!).

La trame de fond est la très belle réalisation collective du Forum : des mains qui se tendent et se rejoignent en signe de fraternité. Cette œuvre ainsi que d'autres, peuvent d'ailleurs être vues « en vrai » à Paris, 5 place des fêtes 75019, pour ceux qui auraient envie de nous rendre visite à l'Espace Convivial Citoyen de Paris…

Un album de photos consacré à la fête de fin d'année permet d'imaginer l'ambiance qui présidait à cette belle rencontre (petits plats exotiques, musique, chansons originales, cadeaux). Beaucoup de chaleur et d'amitié partagées. Il faut dire que les préparatifs avaient donné lieu à différents ateliers qui se sont réunis pendant plus d'un mois pour assurer l'originalité et le succès de ce moment festif.

Nous attendons maintenant vos commentaires et suggestions pour ce site que nous souhaitons enrichir au fil du temps.

Une prochaine étape sera la mise en ligne de ce journal, mais peut-être avez vous encore d'autres idées… **A vos plumes ou à vos cla-**

PRISES DE PAROLE Des usagers

Les prises de parole des usagers se multiplient dans différents lieux fréquentés jusque là exclusivement par les professionnels de la santé ou du social.

C'est ainsi que Régine et Eric se sont déplacés à Lille, le 18 janvier, pour représenter l'association Advocacy France lors d'un colloque de la **F**édération **N**ationale des **A**ssociations de **R**éadaptation **S**ociale.

Ils étaient chargés de présenter le film «Ces citoyens qu'on dit fous » réalisé à la Mairie de Paris en octobre 2003, lors du 2ème Forum européen pour une politique citoyenne en santé mentale (sous le parrainage de Santé Mentale Europe). Il faut dire que ce film depuis sa réalisation, « tourne » beaucoup, et qu'il constitue une très bonne introduction aux questionnements sur la prise en compte par les politiques, du handicap et des problèmes de santé mentale.

Bernard, qui fréquente très régulièrement l'**E**space **C**onvivial **C**itoyen de Paris a été également mis à contribution, pour présenter le travail de l'association, dans d'autres réunions de la FNARS, les 22 novembre et 14 décembre dernier, au Conseil Régional d'Ile de France.

Par ailleurs, l'ECC de Paris, toujours généreux et ouvert à tous, a pu accueillir le 24 novembre, dans ses locaux de la place des Fêtes, une Commission Itinérante du **Gr**oupe d'**E**tudes et de **R**echerche sur les **A**ppartements **R**elais **T**hérapeutiques.

Une belle occasion pour les usagers de l'ECC de participer à une réunion de travail sur un thème particulièrement sensible, celui de l'hébergement thérapeutique… Certains n'ont pas hésité à mettre « leur grain de sel », apportant ainsi leurs points de vue à des professionnels très intéressés de les entendre.

REINVENTONS UNE FACON D'ÊTRE ENSEMBLE

LE MÉGAPHONE

L'ESPACE CONVIVIAL CITOYEN DE PARIS ILE DE FRANCE

Ce lieu unique à Paris en ce qu'il est réellement animé par des « usagers » (salariés et bénévoles) qui se revendiquent comme acteurs en santé mentale, trouve progressivement un rythme autour d'activités structurées : ciné-club, échecs, informatique, arts plastiques, réalisation du journal l'Echo des Repères.

A travers certains ateliers, « philo », « tranche de vie », « atelier sur les demandes d'intervention Advocacy » , c'est une véritable formation personnelle et collective qui s'ébauche, dans un climat de confiance et de respect, de soi, de l'autre, du groupe que nous formons…

Echanges de paroles, échanges de savoir faire, mais aussi de savoir être. Au-delà des paroles, les regards, les petits gestes qui vous assurent que vous n'êtes plus seul ...

Ces rencontres « programmées » constituent autant de balises, de points d'appel, mais le plus, l'indicible, c'est parfois ce jaillissement d'idées neuves, ce désir qui circule entre les membres qui souhaitent garder vivant ce projet, qui souhaitent s'y investir, s'y retrouver, s'y restaurer …

Au-delà de ces rencontres fixes, il y a toutes les interactions avec les autres associations domiciliées dans le lieu, associations regroupées dans le cadre du collectif Urbanités. De là peuvent naître des projets communs, de fêtes, de formations ...

Il y a les relations avec le C.M.Pro, notre voisin du dessus à qui nous empruntons des chaises (mais pas que cela!), il y a ce désir d'ouverture sur le quartier, sur les autres régions, sur l'Europe…

Il y a toutes ces « improvisations » au sens musical du terme : comment une idée, le désir de l'un peut entraîner l'autre, puis un autre jusqu'à faire groupe... Comment jouer ensemble ...

Si vous avez envie de partager ce climat convivial et festif, venez nous retrouver tous les premiers samedis du mois.

Si vous voulez plutôt comprendre nos objectifs et nous rencontrer en plein travail, venez nous voir un lundi soir à 18 h, dans le cadre de notre réunion hebdomadaire d'organisation.

A bientôt peut-être.

Michèle

TEMOIGNAGE D'UN NOUVEL ADHERENT

ADVOCACY :

Une association où une hospitalité sans précédent existe.

On s'y rencontre, échange des points de vue, expose ses problèmes.

Une oreille attentive est toujours là.

Le café ou le thé est une coutume!

Le lieu est convivial, on s'y sent à l'aise.

Le respect et l'amitié sont de mise.

Personne n'apporte de jugement de valeur.

Black, blanc ou beur, il n'existe aucune discrimination : c'est l'espace citoyen.

Ce « melting pot » apporte une grande richesse culturelle, les différentes activités qui s'y font sont enrichissantes.

YACINE

LE MÉGAPHONE

L'ECHO DES REPERES

LE JOURNAL DE L'E.C.C. DE PARIS

Extraits du numéro de janvier-février

Édito de la Présidente

L'année 2004 s'est terminée en beauté par une grande fête le 29 décembre ! Ce fût une grande réussite !

ENCORE une fois la solitude et l'exclusion ont été oubliées le temps d'une soirée. Le repas interculturel, africain - avec le poisson, le poulet, le riz et les bananes plantains – vietnamien – avec brochettes, samoussas, nems – mais aussi huîtres, foie gras et crevettes. Au dessert bûche, loukoums et une multitude de friandises ! Près de 60 personnes ont été réjouies !

Toutefois la fête avait commencée à 14 h par de la poésie, de la danse, des chants ! La soirée s'est poursuivie dans la bonne humeur et tous les vœux furent réalisés. Personne ne fut oublié et chacun repartit avec un cadeau et « des étoiles plein la tête » !

Le lendemain ceux qui avaient encore un peu de courage retroussèrent leurs manches, firent place nette et le local retrouva son aspect quotidien.

Sans la participation de tous depuis un mois dans les ateliers, la fête ne pouvait se réaliser et devenir la fête de tous et de chacun ! Ce fut un gros travail de production de tous ceux qui ont animé différents ateliers (déco, chant, danse..) durant le mois de décembre.

Un grand merci à tout le monde.

Que cette fête vous dynamise et vous aide à surmonter les moments moins festifs de l'année 2005 .

Florence LEROY

15 personnes en goguette pour une belle galette ! C'était le premier samedi du mois de janvier 2005

Tous les premiers samedi du mois, dans l'après midi, les usagers de l'espace se retrouvent et ce moment permet d'accueillir ceux qui ne peuvent venir que le samedi.

Nous avons commencé par déguster une fameuse salade de thon, maïs et pommes de terre : elle a séduit tout le monde. Ensuite nous avons visionné le film du 29 décembre 2004. Il nous a rappelé de bons souvenirs.

Nous sommes restés avec un sentiment de satisfaction similaire à la fête. Nous avons revu avec plaisir les deux jeunes mariés déguisés en père Noël et Madame le maire ainsi que les Voix Rebelles (chanteuses et musiciennes féministes).

Ensuite, nous sommes tous partis au Stade Charléty car nous étions invité à une fête, réunissant les associations de personnes handicapées (tout handicap !) ayant participé en juin dernier, au DEFISTIVAL.

Il s'agissait de voir le film de l'année dernière et préparer celui de 2005 qui aura lieu en septembre et auquel les associations du collectif Urbanités vont participer. Nous avons dégusté une part de galette arrosée d'un verre de cidre. Nous avons même un peu dansé. L'ambiance était festive et nous sommes restés ensemble jusqu'à 18 h environ. On garde de cette journée de bons souvenirs qui encouragent à recommencer cette expérience.

Nicole et Eric

LE MÉGAPHONE

UN ACUEIL ORIGINAL ET CHALEUREUX POUR LES VISITEURS EUROPEENS DU SMES

Du 16 au 19 mars, Paris fût le centre de visites et d'échanges avec le SMES. Advocacy y accueillit comme plusieurs autres associations et institutions partenaires (Mairie de Paris, CMP de Nazareth, Secours Catholique, Emmaüs, Halte femmes, Resto du cœur… le réseau européen provenant de 7 pays (Belgique, Italie, Espagne, Allemagne, Pologne, Roumanie, Bulgarie) et ceci durant 4 jours. Une quarantaine de personnes en tout.

Pour l'occasion 5 stands furent créés et un mois de préparation fût nécessaire. Une dizaine de personnes de l'ECC ont mené les débats et pris en charge l'accueil des participants.

Stand n° 1
Qu'est-ce qu'être un usager ?
Animé par Jean et Yvan sur l'identité sociale et la citoyenneté.

Stand n° 2
Une vision du monde qui intègre les différences. Animé par Ben et Frédéric où il fût question de lien interculturel, de convivialité et de rapports individuels et collectifs. Le groupe favorisant les échanges, le dialogue … trouver sa place.

Stand n° 3
Entraide et citoyenneté avec l'organisation et la gestion du lien par les usagers (ex : comment devenir animateur bénévole et participer à la vie de l'ECC)... et pour une gestion mutuelle et coopérative du lien,pour rompre l'isolement.

QU'EST-CE QUE LA SMS EUROPA ?
(SANTE MENTALE EXCLUSION SOCIALE EUROPE)

La SMES Europa est une association de droit belge adhérente de Santé Mentale Europe dont le but est de promouvoir, sur le plan européen, le droit et la dignité de la personne dans le champ de la santé mentale et de l'exclusion sociale.

Domiciliée à Bruxelles et ayant pour Président M. Luigi Léonori, l'association organise différents séminaires à travers les capitales européennes, où sont échangés des idées, des projets pilotes, des expériences, des compétences. Ce groupe de réflexion est composé de professionnels (médecins, psychologues, infirmiers, travailleurs sociaux), équipes de la rue, bénévoles ainsi que des usagers.

La rencontre de Paris du 15 au 19 mars 2005 s'inscrit dans le programme d'une tournée européenne comme celle qui a eu lieu à Prague du 17 au 19 juin 2004 et celles qui auront lieu à Copenhague du 24 au 29 mai, et à Berlin du 6 au 8 octobre 2005.

Pour réaliser son objectif, l'association se donne notamment les moyens suivants :

1) L'étude et l'analyse des enjeux politiques.
2) L'éthique et de droit.
3) La recherche/action pour évaluer les pratiques et promouvoir les initiatives innovantes adéquates et efficientes.
4) Le partage des différentes expériences et compétences.
5) Comparer les dispositifs nationaux et territoriaux de prise en charge des publics souffrants de troubles psychiques et en situation de précarité.

Ainsi progresse la nouvelle Europe des citoyens et cela exige une participation active des partenaires et des usagers qui contribuent à l'édifice de celle-ci.

ERIC ET BENJAMIN

Stand n° 4
Advocacy et advocate. Animé par Martine… sur ce qu'est l'advocacy comme pratique de médiation sociale qui amplifie la demande du patient/usager sans toutefois parler à sa place; présentation de la CEDI (Commission d'évaluation des demandes d'intervention) - structurée en 1999.

Stand n° 5
Participation des usagers, animé par Eric et Malik, où il fût question de l'importance de la participation donc, de se réapproprier son destin - gagner en force. Les usagers devant être dans toutes les instances pour faire valoir leurs besoins et leurs droits, et réfléchir à des orientations différentes, que ce soit dans le monde socio-professionnel, ministères et collectivités locales, dans les organismes de formation...

La visite sur le terrain qui a été très fructueuse pour nos invités européens permit aux différentes associations et institutions de se connaître mieux et de nouer des relations en vue d'harmoniser davantage les politiques en faveur des usagers.

Si les interventions se sont focalisées sur les réalisations sans jamais faire allusion à l'avenir, une grande admiration a cependant été ressentie pour les centaines de bénévoles qui oeuvrent à apporter dignité et respect aux oubliés de la société.

Advocacy retint l'attention pour sa gestion des usagers par les usagers.

A chaque stand un traducteur anglais permit d'assurer la communication. Ces échanges furent très intéressants et permirent de montrer que l'on arrivait à faire bien des choses sans moyens ni structure médicale.

Il est à regretter l'absence d'autres usagers à l'exception de ceux de l'ECC, mais Pologne et Roumanie notamment, auront retenu la philosophie d'Advocacy.

Et si la France marque un certain retard d'avec Berlin, les usagers d'Advocacy ont permis aux différents partenaires de prendre conscience de l'importance de l'usager dans la recherche de son bien-être, voire de sa guérison.

Synthèse de ***LAURENCE*** à partir des écrits de ***NICOLE*** et ***JEAN***

VOUS POUVEZ AUSSI NOUS CONTACTER PAR E - MAIL :
advocacy.france @noos.fr

LE MÉGAPHONE

SYNTHÈSE DES VISITES ORGANISEES POUR LE RESEAU SANTE MENTALE EXCLUSION SOCIALE

Dans le cadre des rencontres SMES EUROPA (Santé mentale exclusion sociale) du 16 au 18 mars 2005, une dizaine de professionnels médico-sociaux européens ont participé aux échanges sur l'accueil et l'accompagnement des personnes en exclusion et en souffrance psychique des associations suivantes :

- association EMMAÜS : ESI Agora, ESI Familles, Maraude, Programme Santé Communautaire
- Secours Catholique : ESI La Voûte, Antenne Sud-Est, CHU, Maison Jean Rodin, Maison Helder Camara, Accueils de rue, Équipe mobile
- Les Compagnons de la Nuit : la Moquette
- Advocacy : Espace Convivial Citoyen
- Aux Captifs de la Libération : ESI
- Prévention Santé : Équipe de rue, Point écoute jeunes
- Resto du Cœur : rue Haxo
- la Halte des Amis de la Rue : ESI Cœur des Haltes et Point jeunes, Halte Femmes
- les équipes mobiles Santé Mentale et Précarité :
- le CHRS Femmes - Enfants Pauline Roland : du CASVP
- le CHU Cité André Jacomet (les cités du Secours Catholique), boulevard Ney

Les publics touchés par ces structures sont des personnes en situation d'exclusion sociale, en errance, sans domicile fixe ou hébergées en foyer, en souffrance psychique. Parmi ce public, certains sont usagers de la psychiatrie et au sein d'Advocacy promeuvent le concept de Santé Mentale afin de dépasser la stigmatisation psychiatrique.

Ces échanges concernaient particulièrement les visiteurs originaires des pays d'Europe de l'Est.

Lors de nos réunions préparatoires à cette rencontre transnationale, les associations présentes ont cherché à définir ce qu'elles pourraient donner à voir aux visiteurs. Que faisons nous d'intéressant en matière de santé mentale et d'inclusion ? Derrière cette question est apparu à plusieurs reprises le fait que, tout en nous côtoyant assez régulièrement sur un même territoire d'interventions, nous étions assez en difficulté pour définir les pratiques que nous mettions en œuvre. Les visites des différentes structures que nous avons réalisé cette semaine ont peut-être permis d'en savoir un peu plus à ce sujet.

Mais surtout, toujours dans nos réunions préparatoires, nous avons cherché à savoir quelle place pouvaient prendre les usagers dans ce réseau. Des usagers ont donc participé à ces réunions, à l'organisation de ces visites et ont participé en binôme avec des professionnels à l'équipe des observateurs et rapporteurs.

Bien sûr, cette démarche d'empowerment, d'entraide et de pairémulation n'est pas nouvelle pour certaines structures associatives présentes dans ce réseau. D'ailleurs, nous savons tous que pareilles situations d'usagers s'acquiert dans le temps d'un cheminement assez long et accompagné en ce sens. C'est le cas, par exemple, des relais santé Émmaüs, des usagers bénévoles ou salariés de l'Espace Convivial Citoyen d'Advocacy ou celles de la halte femmes.

Au fil des visites, l'équipe des rapporteurs s'est agrandie, d'autres usagers que ceux prévus initialement l'ont rejoint. On peut y voir le signe du désir de participer aux choses qui les concernent. On peut constater aussi que l'occasion de ces rencontres a permis cette possible participation, notamment par l'attention qu'y ont mis les professionnels et l'invitation qui a été faite aux usagers. Et on relèvera aussi comment cette participation a été très enrichissante dans l'observation de ce qui a été donné à voir et à entendre durant ces trois jours aussi bien sur le plan des pratiques professionnelles que sur le plan des pratiques citoyennes.

L'équipe des rapporteurs composée de binômes professionnels/usagers a donc conçu une grille d'observation permettant :

- d'identifier la structure visitée
- de repérer les services présentés et la manière dont ils sont présentés dans chaque structure
- de relever la qualité des rapports professionnels/usagers à partir de la manière dont il est évoqué dans le discours du professionnel ou de l'encadrant présentant le service
- d'observer la qualité et les conditions de l'accueil des visiteurs dans le cadre de cette rencontre
- de rendre compte en plénière.

Ainsi une douzaine de grilles ont été remplies au fil des visites des différentes structures. Nous retrouvant en bout de course, la veille de rendre compte d'une forme de synthèse évaluative de ces visites et échanges, **l'idée d'un axe allant de l'institutionnel institutionnalisé à l'alternative instituante** nous a semblé schématiser convenablement la nature des différentes structures visitées et surtout les points de repères pour des changements, des alternatives.

Le long de cet axe peut s'organiser le contenu des fiches d'observation réalisées au cours des visites par les rapporteurs, précisément là pour voir, écouter et noter.

…/...

…/...

Ainsi nous observons que si l'on parle de l'usager comme étant **un patient ou un malade** nous sommes dans l'institution institutionnalisée (l'institution hospitalière, en général) et qu'à l'autre bout quand **l'usager est nommé comme tel, qu'il est aussi envisagé et se réalise en tant que bénévole et/ou salarié dans la structure** (cas repérés surtout à la halte femmes et à l'ECC Advocacy ou encore le cas des relais santé du programme Santé Communautaire de l'association EMMAÜS), alors nous sommes dans l'alternative instituante. Bien sûr, entre ces deux extrêmes se glissent d'autres appellations allant de **clients ou demandeurs** (CHRS, ESI famille) **à personne assistée, personne accueillie ou accompagnée** (Secours Catholique, halte,…)**.**

L'intérêt de cette observation est de mettre en évidence l'apparition de la personne dans le discours du professionnel ou de l'encadrant et donc dans la manière d'appréhender les services ou mission de la structure ; jusqu'à ce que ceux-ci puissent être pensés et mis en œuvre entre professionnels et usagers.

Il en découle la variation de la place de l'usager le long de cet axe : tantôt considéré **par sa maladie, ses difficultés et discriminations culturelles**, tantôt **par son potentiel réalisable et réalisé** dans la co-animation du lieu et par la "co-stimulation" selon l'expression des rapporteurs et comme on l'a vu dans l'essai de définition du profil de métier des salariés de l'ECC Advocacy, les "stimulateurs de l'espace".

Selon la même logique, les préoccupations institutionnelles et professionnelles passent de celle des moyens matériels, financiers et humains à celle de co-construction individuelle et collective. Là encore plusieurs degrés de préoccupations apparaissent entre ces deux pôles :

- la préoccupation des prestations proposées (liste et quantification),
- leur qualité et leur caractère innovant comme on l'a vu à propos de l'architecture du CHU bld Ney
- les apports professionnels à la personne dans la structure (finalité et méthodologie d'accompagnement des personnes)
- la démarche de "aller vers", selon le cas des maraudes, marquant comme on l'a entendu mercredi matin un changement important dans les pratiques professionnelles et surtout, cette fois, un changement de place des professionnels par laquelle "l'accueillant devient l'accueilli" (relevé dans la fiche de la halte femmes).

On peut considérer ces points de préoccupations professionnelles comme des indicateurs de leviers de changement.

Deux remarques pour nuancer cette construction très schématique

La première porte **sur la souffrance psychique** que l'on retrouve d'un bout à l'autre de l'axe. Elle est prise en compte au fur et à mesure que la personne est prise en compte et même quand l'usager est bénévole et/ou salarié. Mais tantôt, elle est presque produite dans le cloisonnement entre le monde médical et le monde social qui continue à s'ignorer parfois (forme de violence institutionnelle telle qu'elle est rapportée dans la fiche CMP) occasionnant l'exclusion ; tantôt, elle est une composante de l'histoire des personnes et aussi des projets collectifs et associatifs : intégrer la souffrance dans son histoire (la comprendre, l'accepter) pour renouer avec son histoire de vie et se projeter avec d'autres (socialisation).

La deuxième est la mise en application de la loi 2002 amenant les établissements sociaux et médico-sociaux, non seulement à considérer l'usager mais aussi sa participation dans la vie de l'établissement, dont le conseil à la vie sociale. Ce qui fera dire à une professionnelle ou encadrante de l'ESI famille "Elles font la démocratie". En ce sens, si le professionnel a compétence à aider l'autre, sa voix n'est pas plus importante que celle de la personne aidée, les deux sont d'égales valeur. L'autre est un semblable.

D'autres points de réflexion sont apparus au cours de ces visites.

Le premier est apparu à propos de structures tantôt réservées aux hommes, tantôt réservés aux femmes, tantôt réservées aux familles, tantôt réservées aux 16-25 ans, bientôt réservées aux personnes âgées à la rue. Même si cette spécialisation paraît justifiée elle entraîne nécessairement une pratique exclusive de sélection du public qui peut sembler en contradiction avec l'idée d'intégration.

Ainsi une douzaine de grilles ont été remplies au fil des visites des différentes structures. Nous retrouvant en bout de course, la veille de

Par ailleurs cette tendance à la spécialisation, si elle était vérifiée, entraînerait aussi une prolifération de structures, associatives le plus souvent, désengageant le reste de la société et les États et l'instrumentalisation de cette alternative associative. De sorte que cette forme de lutte contre l'exclusion serait vaine si l'on considère l'inclusion comme étant une prise en compte par les services de droit commun de toutes les différences (de toutes les sources et formes d'exclusion).

Notre système de créativité associative, même pour les plus alternatives et innovantes, à trop se focaliser sur la personne victime et en souffrance sans mettre autant d'énergie à entraîner les dispositifs et services de droit commun vers l'inclusion, n'en est-il pas lui-même victime ? N'en fait-on pas, comme l'a dit quelqu'un dans une auto-critique (fiche Halte femmes) des "lieux instrumentalisés par la police, les professionnels et les usagers" ?

…/...

LE MÉGAPHONE

COURRIER DES LECTEURS

Lecteurs, acteurs, osez le papier, réagissez à nos articles, armés de vos humeurs et libres de pensée...

Passage à l'acte

Toute personne possède en elle un potentiel de folie.
Tant que le passage à l'acte n'a pas été franchi, on est du bon côté de la barrière.
Exemple : un conflit concernant le travail, une queue de poisson en voiture...
Il peut y avoir une altercation violente avec coups, la police peut intervenir.
Cela devient dangereux quand cela peut conduire vers la psychiatrie, car les gens présumés "normaux" peuvent y basculer.
Les gens qui n'y sont jamais allés ou n'en ont pas souffert ne peuvent le comprendre.
Chaque cas est personnel mais il faut bien s'auto-analyser avec l'aide de médecins ou de psychothérapeutes si cela est nécessaire.
Quelqu'un conscient de ses troubles est déjà à moitié guéri.

Jean Marc

Suite et fin de l'article de la page précédente « Synthèse des visites… »

Conclusion

Une autre idée du travail social et des pratiques médico-sociales :

- la participation des usagers entraîne une application novatrice du rapport usagers/professionnels vers un rapport démocratique tel que exigé dans la loi contre les exclusions et notamment la loi 2.2.
- la participation des usagers entraîne une autre organisation institutionnelle : espaces d'expression, formation des usagers (entraide, stimulation, émulation entre pairs)
- la participation des usagers entraîne des démarches de co-formation mutuelles entre usagers et professionnels
- la lutte contre les exclusions dans une optique d'inclusion consisterait à faire évoluer les services publics de droit commun plutôt que de créer des filières spécialisées selon les publics.

Marie-Claude SAINT-PÉ
Sociologue

Institut International de Recherche-Action - 2IRA -

Les rapporteuses et rapporteurs

Jean NDEMA MOUSSA, Delphine PENAUD, Julie SEVRAIN, Laetitia PRANGÉ, Éric COLAS, Christelle HANZAOUI , Yvan POULET, Amadou SEM , Jérôme FAYET, Dragica MUGOSA, Anne-Laure THOMAS.

POUR INFORMATION

Une collaboration avec le GFHP (Groupement français des personnes handicapées dont fait partie ADVOCACY) permet la mise en place d'**une permanence de la vie autonome - soutien et entraide mutuels** - le troisième jeudi du mois de 17H à 20H - à l'ECC - 5 place des Fêtes 75019 PARIS - pour mettre en œuvre la pairémulation et l'advocacy par les pairs.

LE MÉGAPHONE

EXPRESSION LIBRE

CE JOURNAL EST OUVERT A LA PAROLE DE CHACUN DE VOUS
ENVOYEZ VOS TEXTES, IMPRESSIONS, TEMOIGNAGES....

Le 08.02.05

Comment après des années où l'on s'est débattu dans des pensées liées aux désordres des souffrances, oui comment peut-on débattre de ce phénomène qu'est l'Aliénation Mentale sans exprimer la part latente des troubles de la perception jusqu'à ce que devienne manifeste le langage
qui, de la confusion, a désagrégé le flou des ententes, pour faire advenir
- après des années de parasitage mental - la parole - je dirais claire -
qui porte dans son substrat une politique des mots …
que l'on s'est renvoyé durant des années sans pouvoir les ordonner …
quand dans le quotidien on nous inflige un réel
- auquel nous avons tourné le dos -
qui nous dérobe l'essence de notre « vérité », c'est à dire nous soutire sa force d'écume des idées
- par essence révolutionnaire - ,
s'étant consacrés à déterminer dans le jeu de mots des faillites ,
tout le crédit que nous retirions des visions hallucinées et qui
se désespérant dans le paysage des somnolences, ont fait échouer quelque projet à quelques lieues d'un possible voyage réussi.
Je dois vous dire avoir connu un chaos formidable pour pouvoir relancer - des années après -
« la conspiration des étoiles » malgré les désastres passés,
malgré l'horrible décrépitude dans un univers concentrant - à lui seul -
la misère de l'exclusion, la misère culturelle et la folie de mes « méridiens »
occupés à reconstituer mes ailes de cire alors que dans le dialogue avec l'Absurde,
je supportais la lourde charge de visions dont la cloche de verre - au-dessus -
retenait prisonnière une conscience fissurée;
objet d'illuminées sensations … subjectivant ma déviance psychique dans un hors-jeu social
m'invitant, encore heureusement, au « combat d'amour en songe »,
car seul l'Amour … Fou, pouvait m'assurer une possible perspective
dans ces lendemains sans fin, desquels je m'échappais
- depuis le souvenir de ma fuite consciente -
en rejouant intérieurement le drame d'une existence
comprenant assez le langage des mo(r)ts pour tenter une longue percée, dans les années …
Le faire « comme si » … n'exclut pas de ne rien prendre au pied de la lettre : il faut savoir se fier à ses intuitions pour entreprendre un quelconque rapprochement avec les choses de ce monde, en décryptant les silences et les impensés ….
Il n'y a aucune recette si ce n'est de travailler sa confiance dans l'harmonie
- l'esprit heureux ou désespéré -
et posséder un sens de la curiosité développé … et à affûter, constamment …

Vincent

Ami lecteur, ces textes te font réagir,
tu peux nous joindre ou nous écrire à CAEN, à PARIS ou à PERPIGNAN

LE MÉGAPHONE

VU DANS LA PRESSE

Cette rubrique souhaite au-delà de la simple information, susciter vos commentaires et vos réactions

LA LOI DU 11 FÉVRIER 2005, POUR L'ÉGALITÉ DES DROITS ET DES CHANCES, LA PARTICIPATION ET LA CITOYENNETÉ DES PERSONNES HANDICAPÉES, EST ENFIN PROMULGUÉE …

Ce texte qui réforme profondément l'ensemble des dispositifs prévus par la loi de 1975, n'est pas sans inquiéter les associations, même si le Président de la République a promis une mise en œuvre rapide, avec une installation dans les 3 mois de la Caisse Nationale de Solidarité pour l'Autonomie (CNSA). Cette caisse financera la création de places en CAT ou dans les autres établissements médico-sociaux, les aides humaines pour les personnes lourdement handicapées, ainsi que les clubs pour personnes handicapées psychiques.

De son côté la secrétaire d'Etat aux Personnes Handicapées, Madame M-A Montchamp, espère que 80% des décrets seront mis en œuvre avant l'été.

Dès le mois de juillet 2005, un complément de ressources de 140 euros par mois sera versé aux personnes handicapées qui ne peuvent travailler. Il sera entièrement cumulable avec une AAH à taux plein, assurant une garantie de ressources de 728 euros par mois, soit 80% du SMIC.

Une majoration pour vie autonome de 100 euros par mois, sera également attribuée pour alléger les frais de logement.

La prestation de compensation sera effective au plus tard au 1er janvier 2006 et une maison départementale des personnes handicapées sera mise en place dans chaque département à la même date.

Voilà pour les mesures les plus immédiatement significatives, mais nous aurons l'occasion de revenir sur ce texte dense et technique dont on ne prendra toute la mesure qu'à la lumière des décrets d'application...

BRÈVES …

1) Un mois et demi après le drame de Pau qui a endeuillé la communauté psychiatrique toute entière, et laisse l'ensemble des personnes directement concernées (patients et familles) sans voix devant les amalgames et le déchaînement médiatique, **le gouvernement a présenté son plan « psychiatrie et santé mentale** ». Il s'agit des grandes orientations qui seront soumises à concertation auprès des syndicats et des organisations professionnelles du secteur.

Près d'un milliard d'euros pour 2005-2008 seraient débloqués pour renforcer les moyens matériels et humains de la psychiatrie, développer l'offre sociale et médico-sociale, améliorer la prise en charge de la dépression, rattraper le retard pris en pédo-psychiatrie… Le moratoire sur la suppression des lits est confirmé, la psychanalyse réhabilitée …

Le Monde, samedi 5.02.05.

2) Adoption d'un « **Plan d'action sur la santé mentale pour l'Europe »** par les ministres de la santé des 52 Etats membres de la région européenne de l'OMS. Selon celle-ci, chaque année 30 millions de personnes seraient atteintes d'une grave dépression. Le plan formule donc plus d'une centaine d'actions à développer entre 2005 et 2010. L'un des axes tient à la lutte contre la stigmatisation et la discrimination. L'accès aux soins de santé primaires pour les personnes les plus vulnérables doit être facilité par la mise en place de services de proximité ouverts 24h sur 24 et 7 jours sur 7 …

www.euro.who.int

QU'EST CE QUE L'ADVOCACY ?

L'Advocacy est, dans le champ de la santé mentale, un concept et des pratiques de soutien de la parole, d'aide à l'expression - des besoins, du point de vue - par l'introduction d'un tiers, advocate, des personnes stigmatisées du fait de leur appartenance à une catégorie spécifique d'usagers, de patients et/ou handicapés.

LE MÉGAPHONE

NOTE DE LECTURE A PARTIR DE LA REVUE SANTÉ MENTALE

Sur un million de personnes suivies en psychiatrie (publique), le nombre de personnes hospitalisées à temps plein a légèrement augmenté (plus de 15% en 11 ans), mais les hospitalisations tendent à être plus courtes (45 jours en 2000 contre 86 jours en 1989).

A noter une forte diminution du nombre de lits, soit une réduction de 43% en 11 ans.

L'Hôpital, ce fichu havre de paix.

Pour vous les Autres, le public … pour nous les usagers en Santé mentale, les malades, les patients … la nouvelle donne semble ouvrir une brèche.

Alors que l'AAH concernait 770 000 personnes au 31.12.03 (soit une hausse de 2,8 % en moyenne depuis 15 ans), que 20 millions d'euros seront débloqués pour les dits « clubs d'accueil » (associations d'usagers en psychiatrie), une enquête récente sur les troubles mentaux et représentations de la santé mentale (réalisée auprès de 36 000 personnes de 18 ans et plus en France métropolitaine) voit le jour enfin !

Elle permet d'apprécier la perception que la population générale a des problèmes de Santé mentale.

Les résultats confirment que « fou », « malade mental », « dépressif » correspondent pour la population à des notions très différentes quant à leur gravité et la possibilité de les soigner.

Précisons que les attitudes les plus tolérantes vont de pair avec l'augmentation générale du niveau d'instruction, ceci modulé par le « vécu »de chacun (ex : chômeurs stigmatisés).

Le public a des représentations de la maladie mentale très éloignées de celle des soignants - ce qui constitue un frein à l'accès aux soins.

La dépression serait mieux acceptée, les pathologies les plus graves (représentées dans le public par le concept de « maladie mentale ») sont associées à la violence, à la dangerosité, à la folie.

La folie … et nous voilà de retour au pays des sommeils, la part de fantasme, le bon sens chrétien, l'image-d'épinale-à-la-vie-dure, la folie qui fait peur.

Une meilleure compréhension des uns ne peut nuire à l'Autre.

C'est tout le travail amorcé désormais : communiquer. Communiquer et informer- communiquer- cela ressemble à un slogan publicitaire- communiquer et informer, éviter les duels, c'est à dire porter l'information, poser ses opinions et faire avec nos croyances - toujours ce soupçon de superstition, la conviction du naïf … qu'il faut combattre.

Communiquer donc, ouvrir les bras -

. LAURENCE RENAUD .

Sources :

* les numéros de novembre et décembre 2004, de SANTE MENTALE, le mensuel des équipes soignantes de psychiatrie.

COLLECTIF DE REDACTION
POUR CE NUMÉRO DE AVRIL 2005

Benjamin BEN AZZOUZ,
Eric COLAS,
Vincent COVU,
Michèle DRANCOURT,
Martine DUTOIT,
Florence LEROY,
Laurence RENAUD,
BERNARD,
YACINE,
NICOLE, JEAN et les autres…

Lecteurs, vous êtes invités à participer à ce journal, indiquez nous ce que vous pensez, ce que vous en attendez! Envoyer nous articles et réflexions.